

**Personnes présentes**

M. FERRÉ, Maire d'Égletons  
Mme PEYRAT, adjointe au maire, en charge de l'enseignement et de la formation  
M. PIGNOL, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale  
Mme SCHWALM, adjointe au maire, en charge du sport et de la vie associative

**Les enseignants**

Mme BRASSELET, classe de CM2  
Mme CAPLIEZ, ULIS  
Mme CHAUSSADE, classe de CM1  
Mme CONSTANTIN, classe de CE2  
Mme FEIX, classe de CE2  
Mme PELISSIER-LONJOU, classe de CM1, directrice  
Mme SAILLY, enseignante qui complète le temps partiel de Mme Brasselet  
M. SENTIER, remplaçant rattaché à l'école  
Mme TRESPEUCH, classe de CM2

\*\*\*\*\*

**Les parents élus - Titulaires**

Mme BARRIER Nadège  
Mme HAUDRECHY Céline  
Mme KURT Fehime  
Mme LARAVOIR Régine  
Mme LEANDRY Ismaëlle  
Mme PALADE Catherine

**Les parents élus - Suppléants**

Mme VIALLEMONTEIL Nathalie  
Mme CANTUR Roxana

**1. LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2017**

Les effectifs

ULIS	11 élèves
CE2 Mme Feix	21 élèves
CE2 Mme Constantin	21 élèves
CM1 Mme Chaussade	19 élèves
CM1 Mme Péliissier-Lonjou	20 élèves
CM2 Mme Brasselet	22 élèves
CM2 Mme Trespeuch	22 élèves
<b>TOTAL</b>	<b>136 élèves</b>

On constate une légère baisse des effectifs par rapport à l'année dernière mais nous avons eu de nouvelles inscriptions cet été.

Mme Joseph a été nommée sur le poste « Plus de Maitres que de Classes ». Elle vient à l'école le jeudi matin et le vendredi matin.

Mme Saily remplace Mme Brasselet (à temps partiel) le mardi et le mercredi.

M. LeJeannic remplace Mme Pélissier-Lonjou le mardi (décharge de direction).

## **2. LES ACTIVITES**

### **LES CONCERTS**

Tous les élèves iront assister aux concerts des JMF.

- le jeudi 16 novembre 2017, 13h50 : concert « 1 air 2 violons »
- le mardi 30 janvier 2018 à 13h50 : concert « Vous avez le bonjour de Yodok... »
- le mardi 27 février 2018 à 13h50 : concert « Zou! »

### **Financement**

Nous demanderons une participation de 2€50 pour les concerts.

Le spectacle offert par la communauté de communes aura lieu de lundi 18 ou le mardi 19 décembre.

### **LA PISCINE**

	JOUR	DATES
CM2 Mme Brasselet	vendredi après-midi	du 23 septembre au 15 décembre
CM1 Mme Chaussade + ULIS CM1 Mme Pélissier-Lonjou	vendredi après-midi	du 8 janvier au 6 avril 2018
CE2 Mme Feix CE2 Mme Constantin CM2 Mme Trespeuch	vendredi après-midi	du 23 avril au 29 juin 2018

### **Financement**

Les entrées sont financées par la mairie.

### **LE GYMNASSE**

	JOUR	DATES
CE2 Mme Feix CE2 Mme Constantin ULIS	lundi matin (8h30-10h00)	du 6 novembre au 18 décembre 2017
CM1 Mme Chaussade CM1 Mme Pélissier-Lonjou ULIS	vendredi (15h00-16h20)	du 10 novembre au 22 décembre 2017
CM2 Mme Brasselet CM2 Mme Trespeuch	vendredi (15h00-16h20)	du 8 janvier au 9 février 2018

### **Financement**

Les transports en bus sont financés par la mairie.

### **LA COLLECTE DES BOUCHONS**

L'opération de collecte des bouchons au profit de l'association Les bouchons d'amour continue !

### **LES PHOTOS DE CLASSE**

Monsieur Agnoux est venu le mardi 3 octobre. Les photos seront proposées à la vente après les vacances. Des objets seront également proposés aux parents. Les bénéfices réalisés sont versés à la coopérative scolaire de l'école et permettent de financer les projets ou les sorties scolaires.

### **3. LES PROJETS**

#### **PROJET ART PLASTIQUE CE2 / ULIS**

Les 2 classes de CE2 et la classe d'ULIS vont mener, tout au long de l'année scolaire, un projet sur le thème de la poésie : le projet « poésies en 3D ».

En début d'année, les enfants vont être familiarisés avec la poésie. Il s'en suivra des jeux d'écriture pour susciter l'imaginaire : écrire des calligrammes, écrire à la manière de .... Les élèves devront aussi apprendre à mimer et dire des poèmes. En parallèle, les enseignantes ont voulu mettre en place un projet artistique. Pour cela une artiste plasticienne, Mme Fraysse, viendra à l'école pour que les élèves créent une œuvre artistique en volume. Elle interviendra 50 heures après les vacances de janvier.

En novembre, les élèves iront aussi visiter le musée de Sarran et participeront à des ateliers sur le thème des masques chinois.

Plus tard dans l'année, les élèves iront visiter le musée de Meymac.

A la fin de l'année, le projet sera finalisé par une visite à la maison de retraite pour dire des poésies. Les enseignantes souhaitent participer au printemps des poètes en affichant dans la rue ou sur les grilles de l'école des poèmes.

Les enseignantes souhaitent également participer à Acteurs Juniors à Davignac. Des ateliers sont proposés : danses, chants.

#### **Financement**

Le coût financier de ce projet s'élève à 5 800€ (transports, entrées, fournitures plastiques). La DRAC pourrait financer à la hauteur de 2 500€. Le musée de Sarran serait gratuit car le conseil départemental prend en charge les déplacements et les entrées. Il resterait 1 600 € à financer.

La mairie pourrait financer le transport au musée de Meymac sur le budget 2018.

Le reste pourrait être financé par une manifestation (vente de gâteaux par exemple).

#### **LE PERMIS VELO - CM2 / ULIS**

Le vendredi 29 septembre, les élèves de CM2 et d'ULIS ont pu passer le permis vélo avec les gendarmes de la sécurité routière. Il y a une partie théorique et une partie pratique. Des séances préalables avaient été menées à l'école par les enseignantes. Tous les élèves ont eu leur permis !

Un élève a été sélectionné pour participer à la finale, au mois de juin.

#### **LA FETE DE LA SCIENCE - CM2**

Le jeudi 12 octobre, les élèves de CM2 sont allés à Ussel pour participer à la fête de la science. Les élèves ont participé à un concours où il fallait lancer le plus loin possible une balle de ping-pong. Les élèves avaient réalisé une catapulte. Dans la salle polyvalente d'Ussel, plusieurs stands proposaient des activités scientifiques sur les imprimantes 3 D, des panneaux solaires...

Chaque classe a reçu un prix.

#### **Financement**

Le transport en bus a été financé par la mairie.

#### **LA RENTREE SOLIDAIRE**

Les CM2 collecteront des fournitures scolaires pour être transmises à l'association Solidarité Laïque. Cette année, la collecte se fait au profit des écoles de Tunisie.

#### **LE DEFI-LECTURE / CM1-CM2**

Cette année, les élèves de CM1 et CM2 participeront au défi-lecture « Les mini-zinzins », sur une sélection de 5 livres. Au cours de l'année, les élèves étudieront des livres de cette sélection.

Chaque classe préparera un jeu sur un ou plusieurs livres de la sélection.

Les élèves devront aussi écrire des articles sur un blog commun à tous les participants à ce défi-lecture. Il y aura aussi des échanges entre les différentes classes participantes et des concours seront organisés ... avec des lots (livres, dédicaces ...). Sur la circonscription d'Ussel, il y a 1 125 élèves inscrits.

Le festival de littérature jeunesse aura lieu à Meymac le samedi 16 juin 2018. Les rencontres entre les classes auront lieu le jeudi 14 juin ou le vendredi 15 juin.

### Financement

Les livres ont été achetés avec le budget de la mairie.

La bibliothèque d'Egletons va aussi nous prêter des livres.

*Mme Chaussade mentionne que chaque commune peut se porter volontaire pour accueillir ce festival de littérature. En 2017, ce festival avait lieu à Ussel, en 2018 ce sera à Meymac. La commune d'Egletons ne pourrait-elle pas l'envisager pour 2019 ?*

### **LA SEMAINE ANGLAISE**

A priori, la « semaine anglaise » aura lieu fin décembre. Des jeux en anglais seront proposés. Des exposés sur les pays anglophones seront préparés. La cantine participera probablement avec un menu typiquement anglais ou américain.

### **LES COMMEMORATIONS**

Comme l'année dernière, les élèves de CM2 seront invités à chanter la Marseillaise lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre.

D'autres élèves accompagneront les autorités dans leur dépôt de gerbes, ainsi que pour collecter le Bleuet de France.

### **LES COURS DE LANGUES ET CULTURES D'ORIGINE**

*Question d'un parent* - Comment sont organisés ces cours ?

En fin d'année, l'inspection académique réalise un sondage auprès des parents. En juin dernier, trois langues étaient proposées : le portugais, l'arabe et le turc. S'il y a un nombre suffisant d'élèves inscrits, des professeurs peuvent alors être détachés par les consulats des pays. Une convention est alors signée avec l'éducation nationale et les mairies.

Cette année, des cours d'arabe sont donnés à l'école Damien Madesclaire. Le professeur n'était pas disponible pour venir à l'école de Beyne.

Les cours de turc devraient débiter avant la fin de l'année. La date de début des cours n'est pas encore définie.

## **4. LES RYTHMES SCOLAIRES A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2018**

### **M. Ferré, Maire d'Egletons**

Conformément à l'application de la loi sur l'organisation des rythmes scolaires et ce depuis septembre 2014, la commune a bénéficié d'aides pour la mise en place des temps péri éducatifs.

A l'école de Beyne, ces activités sont mises en place les lundis et les jeudis avec de nombreux agents afin de respecter les taux d'encadrement.

Aucune certitude n'est donnée sur la reconduction des aides.

Le décret de juin 2017 autorise les communes à revenir à la semaine de 4 jours.

Si les horaires actuels d'école étaient conservés, la prise en charge des élèves ces 2 jours serait entièrement financée par la commune. Ce coût est estimé à 60 000 €. La commune d'Egletons ne peut pas financièrement supporter « seule » le coût de ces activités.

Par ailleurs, le conseil général maintient les horaires de transport actuels.

Les bus continueront donc à venir chercher les élèves à 16h30, quels que soient les horaires de fin de classe.

M. Ferré est aussi conforté dans sa décision du retour à la semaine de 4 jours par un sondage qui a été réalisé auprès des parents des trois écoles d'Egletons. Une très large majorité des parents s'est prononcée en faveur de la suppression des cours le mercredi matin. Les parents sont donc favorables au retour à 4 jours d'école.

A l'école de Beyne, 78% des parents ont voté pour ce retour de la semaine de 4 jours. Le taux de participation a été supérieur à 80%.

La communauté de communes donne la possibilité d'accueillir les enfants le mercredi.

### **Les enseignants de l'école**

D'un point de vue pédagogique, les apprentissages sont beaucoup plus efficaces le matin. Les élèves sont plus attentifs et mémorisent mieux. « Perdre » une matinée d'enseignements signifie qu'il faudra déplacer des apprentissages fondamentaux l'après-midi. Le retour à 4 jours de cours signifie alors que les élèves auront des journées beaucoup plus « chargées ».

Néanmoins, les enseignants sont tout à fait conscients des coûts financiers et des difficultés d'organisation engendrés par l'organisation actuelle du temps scolaire.

Avec une suppression des activités périscolaires et l'impossibilité de modifier les horaires des transports, les enseignants savent que les parents ne pourront pas tous venir chercher leurs enfants à 15h00.

### **Avis des 17 membres du conseil d'école**

*Etes-vous favorable au retour à la semaine de 4 jours (avec suppression des cours le mercredi matin) ?*

M. Ferré (maire), Mme Peyrat (conseillère municipale) et M. Pignol (DSDEN) sont unanimement favorables au retour de la semaine de 4 jours.

Les 7 parents élus (6 titulaires + 1 suppléant) sont en majorité favorables au retour de la semaine de 4 jours (4 voix favorables / 2 voix défavorables / 1 abstention).

Les 7 enseignants titulaires des 7 classes sont défavorables à la suppression des cours le mercredi matin et donc au retour de la semaine de 4 jours.

Ils prennent cependant en compte l'avis de la majorité des parents d'élèves et de la municipalité.

## **5. LE RESTAURANT SCOLAIRE**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la préparation des repas sera centralisée. La société Elixor, basée à l'EATP, assurera la préparation des repas qui seront amenés chauds à l'école de Beyne. Cette liaison chaude permet de conserver une meilleure qualité.

Pour répondre aux interrogations et aux inquiétudes des parents, Mme Peyrat assure qu'un cahier des charges strict et prévu et devra être respecté : qualité nutritionnelle, menus adaptés aux enfants et aux régimes alimentaires spécifiques (allergies ...), circuits courts des aliments, produits frais et de saison ...

Les parents élus au conseil d'école pourront venir prendre un repas à la cantine.

**FIN DE SEANCE A 20h00**